



héritage des biens de ma mère + tutelle

Par **carine78**, le **05/01/2010** à **20:58**

Bonjour,

J'ai perdu ma mère à l'âge de 15 ans en 2001. Mes parents étaient propriétaire d'une maison et ma mère possédait une réserve d'argent "d'une somme que j'ignore". En effet, elle est décédée suite à un accident cérébrale sur son lieu de travail.

Jusqu'à aujourd'hui (j'ai maintenant 24 ans), je n'ai jamais été contacté à ce sujet, je n'ai jamais reçu aucun papier et mon père que je ne vois plus refuse de me donner quelconque informations sur mon héritage. Aussi, j'ai retrouvé le notaire qui s'occupait du dossier de ma mère qui m'a informé qu'un juge de tutelle a été désigné jusqu'à ma majorité et qu'il n'y avait aucune trace de la maison dans le dossier.

Aujourd'hui, je souhaite me renseigner sur les démarches à suivre afin de connaître la vérité, toute la vérité.

Merci d'avance de me faire part de votre expérience, point de vue ou bien si vous avez des connaissances en droit.

Cordialement,